

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un nouvel établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Bruno ANCORA, domicilié à Bex, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter le nouveau commerce mentionné ci-après, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	restaurant du personnel et cafétéria - self-service d'un hôpital, sis sur la parcelle N° 411, folios 4-5, au lieu-dit "Marmettes"
Adresse	:	Route de Morgins 54
Employeur	:	Hôpital Riviera-Chablais, à Rennaz
Enseigne	:	"Restaurant Hôpital Riviera-Chablais CGR de Monthey"
Prestations	:	service de restauration pour les collaborateurs et cafétéria - self-service pour le public de boissons sans alcool et petite restauration, à consommer sur place ou à l'emporter, lié à une cafétéria d'un hôpital
Heures d'ouverture	:	Lundi au dimanche : 07 h.00 à 18 h.00
Début de l'activité	:	dès autorisation

Les personnes, qui auraient des oppositions à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 7 août 2023.

Monthey, le 7 juillet 2023